

FOURNITURES

INTERNAT :

Outre leurs effets personnels (vêtements, trousse de toilette), **les internes** doivent prévoir:

- Draps (90X190)
- Oreiller et couette
- Nécessaire de toilettes
- Un cadenas à code pour l'armoire de l'internat (pas de clef pour éviter les oublis)
- Médicaments de 1^{ère} nécessité, l'établissement n'ayant pas d'infirmerie.

Si votre enfant a un traitement médical suivi, merci de le signaler à la vie scolaire.

MATERIEL PEDAGOGIQUE :

Le port de la tenue de sécurité complète est obligatoire pour se prémunir des accidents. Les élèves ayant une tenue incomplète ou en endommagée ne seront pas acceptés en travaux pratiques. Les élèves devront amener leur tenue toutes les semaines de cours quelque soit l'emploi du temps. Ils devront prendre soin de leurs équipements et les ranger dans les casiers afin d'éviter les pertes. Pour les élèves qui n'auront pas 16 ans révolus au cours de l'année scolaire, il n'est pas nécessaire d'avoir ce matériel à la rentrée.

- Tenue pour les travaux pratiques (pantalon, chaussures, casque et gants de sécurité « aux normes en vigueur ») à voir avec l'enseignant à la rentrée.
 - 1 clé à bougie
 - 1 lime ronde
 - 1 lime plate
 - 1 jauge pour limiteur de profondeur
- Tenue de sport complète (survêtements, baskets sont obligatoires pour la pratique de l'EPS) prévoir également un maillot pour le cycle natation, (slip et bonnet de bain, pour les garçons, **pas de short**, maillot une pièce pour les filles, lunettes de piscine).

MATERIEL SCOLAIRE :

Dès la rentrée scolaire, les élèves doivent **obligatoirement** se munir de leur matériel scolaire, qui sera composé de :

- ✓ Un agenda
- ✓ Un trieur
- ✓ Deux classeurs grand format avec feuilles simples, doubles et intercalaires.
- ✓ Un assortiment de crayons de couleurs
- ✓ Une trousse complète (ciseaux, scotch, Blanco....), une règle
- ✓ Un dictionnaire de français
- ✓ Calculatrice scientifique (Casio ou Texas Instrument)
- ✓ Une Clé USB

Certains professeurs vont demander l'achat de manuels scolaires en début de formation, veillez à ce que votre enfant se les procure le plus rapidement afin de **les avoir à chaque cours.**

Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles
Lycée Agricole (LEGTA) – Centre de formation d'apprentis (CFAA) – Centre de formation pour adultes (CFPPA)
Route de Levie – 20100 SARTENE